

CREFOP : commission Orientation du 31 mai 2024

Participants :

Sylvain ADAM	DRAIO
Stéphanie BELLIEU	Région Normandie
Guillaume BREANT	CGT
Claire BUREAU	UDES
Mickaël de CAMBOURG	U2P de Normandie
Dominique JAQUOT	FO
Nejib KAROUI	CREFOP - CFTC
Denis LÉBOUCHER	Agence de l'Orientation et des Métiers
Sandrine LELANDAIS	CFDT
Elisabeth MARMONTEL	Carif-Oref Normandie
Olivier MOREL	U2P Normandie
Caroline OLLIVIER	Région Normandie
Magalie PICARD	Medef
Bénédicte PINOT	Dreets
Séverine TOUCHARD	Medef

Thèmes traités :

1. Point sur les GT stages : Focus sur la mobilisation autour des stages de seconde + poursuite du GT
2. Orientation dans l'enseignement supérieur : Réorientation et découverte des métiers après un cursus universitaire.
3. Mise en place d'un GT sur le CEP salarié/actif sur le 2eme semestre
4. Point d'information sur le volet attractivité des métiers dossier AMI métiers 2030 : 3NC Normandie Nucléaire – Nouvelles compétences

SYNTHESE DES ECHANGES :

- 1. Point sur les GT stages : Focus sur la mobilisation autour des stages de seconde + poursuite du GT**

L'objet du groupe de travail sur la question des stages de seconde était de :

- Travailler sur la mobilisation des établissements, proviseurs, entreprises, la sensibilisation des jeunes et des familles
- Repérer qui fait quoi et échanger des bonnes pratiques sur la mise en place des stages dans les entreprises
- Mettre en place un courrier commun pour mobiliser les EPCI en tant qu'employeur, relais auprès des entreprises de leur territoire et les interpeller sur la question des transports qui peut être une problématique dans les villes moyennes et les zones rurales.

- Repérer les difficultés des jeunes sans réseau pour trouver un stage
- Être informés des conventions signées et des difficultés des établissements

Sylvain Adam informe que 55% des jeunes de l'échantillonnage retenu ont trouvé à aujourd'hui une solution contre 25 à 30 % au niveau national. Cette solution peut passer par le stage mais aussi par un service national universel ou un séjour linguistique.

Sylvain Adam évoque également 2 temps forts portés avec l'Agence de l'Orientation et des Métiers.

- Il s'agit de webinaires flash en direction des proviseurs de lycées et des professeurs principaux de 2nde pour les accompagner :
 - o D'abord, les outiller autour de la phase de recherche de stage, l'exploitation du stage et la restitution en classe de première.
 - o Le second webinar le 4 juin pour les élèves qui n'auraient pas de stage, environ 40 à 60 jeunes par lycée. Ils seraient accueillis au sein de leur lycée par les équipes enseignantes qui sont positionnées à cette période sur des surveillances d'examen, donc auront une disponibilité moindre pour l'encadrement de ces élèves.
 - o Aussi, l'Onisep national programme des webinaires sur les 15 jours présentant des outils pour aider les élèves à poursuivre leur construction de projet d'orientation.
- En parallèle de cette offre nationale, l'Agence propose une offre complémentaire pour les élèves sans stage. Le matin, différentes séquences courtes s'enchaîneront durant les 15 jours ; des webinaires de 50 minutes organisés avec des branches partenaires et des ambassadeurs. L'offre sera diversifiée le plus possible et les jeunes pourront s'inscrire. L'après-midi, les coordonnateurs de l'Agence emmèneront des groupes de 12 jeunes dans des entreprises après avoir préparé la rencontre. Un programme sera présenté la semaine prochaine aux enseignants qui auront ainsi une offre régionale à disposition et pourront construire des parcours pour les élèves sans stage.

Denis Leboucher évoque également les 200 parcours mixtes mis en place à raison de 2 fois 5 jours sur 2 entreprises différentes. Il pense que le groupe de travail pourra vérifier l'intérêt de cette modalité qui permet aux entreprises d'accueillir plus facilement les jeunes.

Mickaël de Cambourg pense que les petites entreprises risquent d'être en difficulté pour accueillir un jeune durant 15 jours. Une semaine permettrait aux petites entreprises de faire des propositions.

Sylvain Adam note que le texte prévoit la possibilité de faire 15 jours dans une seule et même entreprise mais aussi de faire une semaine et une semaine dans deux entreprises différentes.

Il semble également possible de faire un stage dans une entreprise durant 5 jours et les 5 jours restants, être encadré au sein de son lycée comme évoqué plus haut.

Caroline Ollivier évoque une initiative de la Région qui sollicite ses différentes directions et les services pour une présentation de métiers à la demi-journée. Cette organisation peut être plus facile à intégrer pour une structure.

Sylvain Adam relate la forme proposée par le rectorat de Normandie : un accueil collectif le lundi matin puis un parcours dans différents services au cours du stage.

Séverine Touchard insiste sur le fait que la problématique du stage est la même que celle de l'emploi. L'offre doit correspondre à la demande et les difficultés sont multifactorielles. Les parents ont aussi un rôle important pour soutenir la recherche de stage.

Sylvain Adam note enfin que la DRAIO a développé un guide pédagogique à destination des élèves pour les aider à restituer l'expérience de stage. Il propose à l'Agence de l'orientation et des métiers de travailler lors des prochaines éditions à une offre de stage qui corresponde aux profils des élèves de seconde.

Dans la perspective d'un bilan au niveau national, il convient également d'interroger la durée de 15 j dans un même endroit et dans un même créneau de dates.

Il remercie l'Agence d'avoir recherché des solutions de transport à meilleur prix pour aider les élèves à candidater à des propositions de stages hors de leur trajet école-domicile et il prévoit d'informer les proviseurs prochainement.

Denis Leboucher présente les solutions transport via deux situations possibles :

- Le jeune dispose d'un forfait scolaire pour aller de son domicile à son lycée. Dans le règlement Région, le jeune qui doit faire un stage obligatoire, peut bénéficier d'une autre ligne de transport (train, bus) à condition de pouvoir justifier de sa convention de stage. Cependant, le jeune doit préalablement (15 jours avant si possible mais quelques jours peuvent suffire) aller voir son autorité de transport pour faire modifier provisoirement son titre de transport, sans quoi, il aura un PV pour avoir utilisé un bus ou un train différent de son abonnement sans accord préalable. La convention de stage est nécessaire pour faire modifier le trajet, le temps du stage, mais non suffisante pour utiliser le nouvel itinéraire.
- Les élèves sans abonnement à l'année peuvent bénéficier soit des lignes scolaires s'il y a de la place disponible, soit des lignes commerciales avec des tarifs très compétitifs en tant que moins de 26 ans en achetant des forfaits à la semaine.

Nejib Karoui souhaiterait avoir une visibilité des stages proposés dans les TPE de proximité (pharmacies, vétérinaires, boulangeries, petits magasins, cabinets comptables...).

Sylvain Adam informe qu'un bilan quantitatif et qualitatif précis sera fait à l'issue de cette année pour se projeter et préparer la campagne 2025. L'objectif réaliste que le rectorat se fixe pour 2024 est de 70/100 d'élèves qui auraient un stage.

Denis Leboucher souhaiterait que le GT sur les stages perdure de façon à bien prendre en compte l'expérience en cours et envisager d'autres types de stages obligatoires pour aider les enseignants à se rapprocher des entreprises. Cette question sur les stages devra être traitée d'une façon ou d'une autre dans le cadre du Crefop compte tenu qu'elle est prévue dans un des axes du CPRDFOP.

Sylvain Adam et Dominique Jaquot partagent ce souhait que le GT perdure. Dominique Jaquot évoque quelques questions qui restent en suspens : Est-il possible de revoir les horaires qui ne correspondent pas à la vie de l'entreprise ? ... Il juge utile de lister les sujets, répertorier les solutions mises en place, récapituler les entreprises et administrations accueillantes en 2024.

Séverine Touchard attire l'attention sur la nouvelle charte de fonctionnement du CREFOP et des commissions qui ne doivent pas créer des GT qui durent dans le temps sans objet précis. Les GT doivent faire l'objet d'une validation en bureau avant d'être reconduits.

2. Orientation dans l'enseignement supérieur : Réorientation et découverte des métiers après un cursus universitaire.

Le Medef est sollicité par l'université de Caen et par certains UFR de Rouen pour nouer des contacts entreprises et enseignement supérieur sur 2 sujets :

- L'orientation des étudiants qui commencent une licence mais ne l'achèvent pas
- Les diplômés Bac + 5 voire au-delà, à propos des métiers qui s'offrent à eux après leur formation et pour tisser plus de liens avec le monde économique de façon à assurer une intégration professionnelle des étudiants universitaires.

Le Medef va répondre favorablement pour des premières rencontres avec l'université.

Sylvain Adam, pour sa part, informe qu'un service Orient'Sup vient d'être créé à la rentrée 2023, au sein de la DRAIO en partenariat avec les 3 universités de Normandie pour accompagner des étudiants concernés par une réorientation ou par une situation de décrochage.

Sylvain Adam note également que les stages obligatoires en formation supérieure sont déjà une mise en relation avec le monde de l'entreprise et peuvent être une entrée pour l'insertion.

Mickaël de Cambourg se demande si des voies plus professionnalisantes comme l'artisanat sont présentées aux étudiants qui se réorientent. Sylvain Adam précise que les entretiens avec le service Orient Sup ont pour vocation d'ouvrir le champ des possibles. L'orientation vers l'artisanat peut se faire notamment vers des formations à la fois artisanales et artistiques, la taille de pierre par exemple.

Nejib Karoui se demande comment faire une collecte des besoins des entreprises accessibles aux étudiants et il questionne les organisations patronales. Le Medef prend bonne note de cette question d'un recensement qui pourrait être un début pour tisser plus de liens avec l'enseignement supérieur. Dominique Jaquot, de son côté, pense que ce sujet peut être porté par la Région (carte des formations) en coopération avec les branches (besoin de ressources humaines à venir).

Sylvain Adam envisage de questionner l'université de Caen sur deux expériences :

- Une expérimentation concerne la reconnaissance via un système de badges des compétences des étudiants.
- Un diplôme universitaire de compétences transverses a été mis en place pour les jeunes qui, décrochant en cours d'année, travaillaient leur projet jusqu'à la fin de l'année universitaire considérée, manière de valoriser l'année en cours pour le jeune.

3. Mise en place d'un GT sur le CEP salarié/actif sur le 2ème semestre

Ce point fait partie de la feuille de route validée en bureau du Crefop. Le groupe de travail traitera du CEP salarié actif en lien avec les enjeux des grands projets économiques qui vont se développer sur la Région.

Un mail sera transmis pour faire un appel aux personnes volontaires et plusieurs dates seront proposées en septembre.

4. Point d'information sur le volet attractivité des métiers dossier AMI métiers 2030 : 3NC Normandie Nucléaire – Nouvelles compétences (Cf. diaporama en P.J.)

Le dossier a été présenté en Crefop et Denis Leboucher aborde en particulier le point sur l'attractivité des métiers et des parcours professionnels au service des projets décarbonés. Un projet très important est mis en place : Forindustrie avec 37 partenaires ; 5 grandes écoles de Normandie ; 3 universités

- Des outils seront financés et mis à disposition des équipes enseignantes pour parler de ces métiers :
 - o Un jeu immersif pour permettre aux jeunes de découvrir les métiers de l'industrie...
- Des vitrines de métiers et des modules itinérants pour vulgariser les métiers du nucléaire, de l'environnement sécurisé et des énergies décarbonées
- Des campagnes de promotion seront mises en place pour valoriser l'identité normande en tant que 1^{ère} région des énergies en France et à l'international auprès de certains pays pour créer des flux de jeunes qui viennent étudier en France. Des actions innovantes sont menées :
 - o Suite à appel à projets, l'Agence a été retenue sur le pavillon France 2030 à Lyon en septembre prochain dans le cadre des worldskills internationales. L'objet sera de faire la promotion de la Normandie au travers des énergies décarbonées et des perspectives d'emploi et de formation qui seront créées.
- Des visites d'entreprises seront mises en place. Une coordination sera à trouver entre les nombreuses initiatives qui se font jour pour une lisibilité vis-à-vis des établissements scolaires.
- Il s'agira également de faire découvrir les métiers concernés aux jeunes filles.
- Enfin, l'état avait demandé de mener des actions en lien avec la réforme de la VAE. Le projet prévu en Normandie est aujourd'hui en attente que la réforme se stabilise. En lien avec les donneurs d'ordre et les conseils départementaux, il concernera des bénéficiaires du RSA qui ont travaillé dans les domaines de l'énergie.

L'attractivité des métiers permettra de remplir les formations et l'enjeu est de multiplier par deux l'offre de formation en Normandie de Bac-3 à Bac+8, ingénieurs et docteurs sur le nucléaire et sur les énergies décarbonées.

Pour conclure, Séverine Touchard souhaite déterminer le format de la prochaine commission. Les participants conviennent que le format en présentiel est privilégié.

Séverine Touchard et Nejib Karoui, ainsi que l'ensemble des membres de la commission remercient Elisabeth Marmontel qui participait à sa dernière commission pour son implication, sa rigueur et sa sympathie.